



PASSERELLE sur le LEZ



suite !

L'action forte du collectif d'associations a pu être exposée à monsieur le maire le **11 janvier 2010**.

- une manifestation très suivie le 12 décembre 2009
- 1400 signatures pour la pétition remise au maire/conseiller général et au président du département.

Constat

- Manque de concertation sur le projet, pas de réponses aux différents courriers.
- des travaux sans obtenir ce qui pouvait être attendu : un cheminement pour les vélos et les piétons continûment sécurisé de Maurin au collège qui propose aux lattois une alternative à la voiture et aux bus.



Et pourtant : des promesses

- Article « Lattitudes » de décembre 2007 : « La liaison sécurisée Maurin-Lattes est enfin fixée ! »

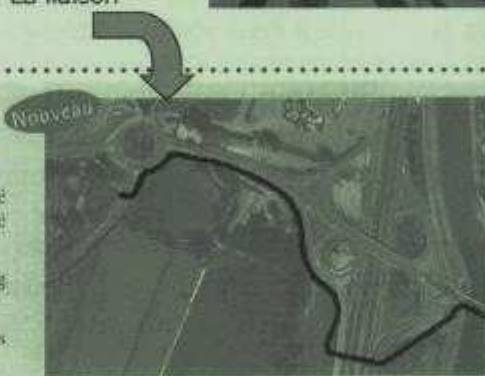
VÉLOS-PIÉTONS, bonne nouvelle !

La liaison sécurisée Maurin-Lattes est enfin fixée !

Dans le plan départemental des pistes cyclables, un avant projet a été proposé pour relier Maurin et Lattes en toute sécurité surtout pour la traversée de la 2 fois 2 voies.

Le plan précis sera arrêté en janvier. En terme de planning d'opération, des acquisitions foncières sont indispensables.

Dès que la maîtrise foncière sera assurée, l'opération sera inscrite dans le programme travaux du Département (fin 2008 début 2009).



N°33 décembre 2007

le magazine d'information

- Engagement électoral des municipales de mars 2008 : « Nous le disons, nous le ferons ! ... **en 2009** »

Déplacements vélos/piétons

(Sur la carte les pistes cyclables sont dessinées en vert)

Maurin-Lattes

- La liaison entre le village de Maurin et la piste de l'avenue de Montouzères sera finie au printemps.
- Après le Mas St Pierre, cyclistes et promeneurs seront conduits, par un terre-plein, vers une passerelle qui enjambera la voie rapide au sud du pont échangeur routier actuel. La piste continuera jusqu'au pont Méjean où une voie sécurisée sera aménagée afin de protéger le passage. Ce projet est validé et en phase finale de conception. Le financement est en place au Conseil Général, sa réalisation est prévue en 2009.



Et pourtant : ailleurs
 En cohérence avec le Plan de Déplacement Urbain de l'Agglomération on facilite l'accès aux établissements scolaires.

Quelques exemples :

- à Jacou, 60% des élèves se rendent au collège à vélo,
- projet de passerelle à Montferrier,
- grand projet autour de l'étang de Thau : 60 km de pistes cyclables.

Le maire, lors de notre entretien du 11 janvier a montré qu'il partageait notre souci de sécurité (vélos et piétons) mais nous a annoncé que la passerelle ne serait pas faite avant 2013.

Pourquoi 2013 après les promesses de 2007 et celles de 2009 ?

Le collectif a obtenu les réalisations urgentes suivantes pour sécuriser le tracé :

- sur le pont Méjean (au dessus du Lez), la solution d'une console en saillie du pont étant parait-il techniquement impossible, la piste cyclable va être élargie à deux voies en intégrant par une rehausse de la chaussée le trottoir actuel. Des bornes béton seront installées en séparation avec la voie automobile.
- des ralentisseurs rugueux seront mis en place avant les 2 entrées en provenance de la « 4 voies » et peut-être aussi sur la piste cyclable en provenance de Lattes vers Maurin.
- des passages piétons réglementaires seront positionnés à **toutes** les intersections y compris sur la traversée d'avant le rond-point St Pierre.
- l'aménagement situé devant les cuisines Saint Pierre sera refait.
- Lorsque le renforcement des digues sera terminé, la piste cyclable empruntera une voie sur les berges pour relier le collège (pas de piste devant le cimetière).

Tous ces travaux coûtent cher, et par manque de concertation, ils n'ont pas atteint le but recherché par les maurinois : un parcours entièrement protégé pour les cyclistes et les piétons.

EXIGEONS UNE PASSERELLE TOUT DE SUITE

Le collectif renouvelle sa demande en urgence d'une réunion publique à Maurin pour débattre de ce projet qui compromet aujourd'hui la sécurité des usagers et encore plus demain avec la piscine et autres équipements en cours de construction sur Lattes-centre ! Il pourrait également y être évoqués les autres projets de circulation routière et ferroviaire qui vont lourdement impacter notre commune.



28 ÉLUS SUR LE TERRAIN

Pistes royales pour la petite reine



1. Quels projets de pistes cyclables sur votre canton ?

Les travaux autour de l'étang de Thau ont avancé en 2008-2009, avec la réalisation des ponts entre Mèze et Balaruc pour une ouverture de ce tronçon en 2011. À terme, on pourra faire le tour de l'étang à vélo, soit 60 km de piste. Ce projet sera relié au très grand projet européen « Du Lézan à la mer ». En 2013, on souhaite joindre la piste cyclable de la RD 5 au niveau de Gournassac, à la RD 2 vers

l'étang de Thau. Les travaux commencent en 2011.

2. Pour quel Département fait-il cela ?

Les touristes, car le canton de Mèze est assez petit. Et les résidents ! Pour leurs loisirs ou déplacements, pour leur permettre de bénéficier de paysages extraordinaires. Autres cyclistes potentiels : les collègues de Loupain qui habitent Souvignac, Balaruc... L'idée c'est que ces jeunes puissent venir à vélo en toute sécurité.

3. Quel bénéfice pour l'environnement ?

Le bassin de Thau est très fragile : nîmes sauvages, zones humides... On doit le protéger, et donc, il faut limiter la circulation. À l'origine, ce sont les pistes cyclables, les visiteurs du bassin ou ailleurs peuvent être le faire. Certains oiseaux peuvent être affectés à même le sol, si on ne fait pas attention, on leur vole dessus.

« Que les jeunes aillent au collège à vélo en toute sécurité »

Un collectif citoyen, un collectif citoyen.



60 km de pistes cyclables à l'ouest autour de l'étang de Thau

7500 ha de superficie pour le bassin de Thau



LE MAJOREL DU DÉPARTEMENT

AGGLOMÉRATION DE LATTES-MAURIN

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE